



Problèmes entre associés égaux

Par **vendetta**, le **22/09/2009** à **12:33**

Bonjour,

nous sommes 2 associés égaux (50-50) dont l'un est gérant.

Nous sommes 4 salariés.

Mon associé ne vient plus travailler. Ne me répond pas au téléphone ni aux clients qui l'appellent.

A titre indicatif c'est le commercial de l'entreprise !!!! :-)

Cette année, il est déjà resté 2 mois chez lui prétextant une déprime. Mais il ne se soigne pas et ne présente aucun justificatif de sa maladie.

De plus, depuis 3 mois il se verse des sommes importantes, bien supérieure à son salaire.

Ses agissements ont plombé le compte courant et je crains fort que l'entreprise ne puisse s'en remettre.

D'autre part, la société a des dettes, que nous ne pouvons pas rembourser en l'état à cause de lui.

- Que puis je faire pour mettre en évidence son incapacité à la gérance et arrêter le massacre ?
- Vers quel type d'avocat dois je me tourner ?
- si je peux prendre la gérance à sa place, serai-je responsable de ses précédents agissements ???
- y a t-il possibilité que les dettes de la sociétés lui soit imputées pour gérance calamiteuse et agissement à l'encontre de la société ?

Merci de vos réponses.

Par **frog**, le **22/09/2009** à **12:41**

Tourne toi vers le commissaire aux comptes et rapporte lui les irrégularités de gestion.